la place du Trocadéro. Les habitants du 16e arrondissement viennent de se révéler soudainement archimagnifiquement beethovenophobes — le vilain mot! Il a s'insurger. Mais raison vraiment plausible, contre cette future érection, réclament, tout bourgeoisement, sur leurs emplacement, la création d'un square... avec kiosque à musique. Ce kiosque symbolique devient tout de même une compensation accordée à la Musique, et encore que l'ombre de Beethoven ne se montrera pas trop marrie de cet incondoublé coup de sort! Qu'en dira, là-haut, le pauvre et grand Mozart? lui, dont la tombe reste ignorée, son corps ayant été jeté à la fosse commune! L'Eglise, malgré les pages musicales inoubliables qu'il lui consacra, lui refuse les derniers honneurs sous prétexte qu'il était franc-maçon!... Dieu me garde, par ce mot de la fin, d'avoir voulu sacrifier à la brûlante actualité!

GUSTAVE MOUCHET.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Légion d'Honneur. — Le colonel Valabrègue, chef du cabinet du ministre de la guerre, est inscrit au tableau de concours de la Légion d'Honneur pour le grade d'officier. On sait que le colonel Valabrègue, qui est le frère de l'auteur dramatique bien connu, a rempli longtemps les fonctions de sous-chef d'état-major du 1er corps d'armée à Lille.

Nomination dans les finances. — M. Edmond Lenient, appelé par décret du 1er décembre 1904 à la recette particulière des finances de l'arrondissement de Montbéliard (Doubs) et non installé, est maintenu, sur sa demande, receveur particulier des finances de l'arrondissement de Saint-Pol.

M. Charles Reichenberg, receveur particulier des finances de 2e classe à Bar-sur-Seine (Aube), appelé par décret du 1er décembre 1904 à la recette particulière des finances de l'arrondissement de Montbéliard (Doubs).

NOUVELLES de la Région

MORT MYSTÉRIEUSE à la fosse Wuillemin A MASNY

Les experts désignés dernièrement, à la requête de la Compagnie des Houillères d'Anzin, par M. le Juge de paix du Canton de Douai-Sud, à seule fin de chercher à démontrer les causes de la mort subite du mineur Verbique continuent leurs travaux.

Aujourd'hui, à 9 h. 1/2, une vingtaine de mineurs de la fosse où travaillait le malheureux Verbique, viendront déposer devant le juge de paix, à seule fin d'éclairer quelque peu MM. les experts. Le citoyen Goniaux, secrétaire général du Syndicat des mineurs du Nord, sera lui aussi entendu.

Un éboulement à Thivencelles

Un éboulement s'est produit mardi dans l'après-midi à la fosse St-Pierre, à Thivencelles.

Un mineur, M. Léon Delaroche, 27 ans, domicilié à Fresnes, fut pris sous cet éboulement et, malgré les secours qui lui furent portés par ses camarades de travail, il ne put être rappelé à la vie.

Le corps du malheureux ouvrier a été transporté au domicile de ses parents.

CINQ VICTIMES DU FROID
dans l'arrondissement de Valenciennes

La journée d'hier n'a pas été semblable aux journées précédentes et l'hiver s'est fait sentir avec plus de rigueur.

L'arrondissement de Valenciennes semble être celui qui a le plus souffert.

A Anzin. — M. Dhaussy, 66 ans, Ernest, 19 ans, passait rue de St-Amand, quand il tomba comme une masse, frappé d'une congestion occasionnée par le froid. Il a reçu des soins énergiques.

A Bruay. — M. Pierre Matelin, 68 ans, de Landrecies, passait rue de la Gare, quand il s'affaissa frappé d'une congestion pulmonaire.

Rue du Marais, Antoine Marchal, de Jemmappes, venu de Maubeuge pour s'embauber à Bruay, a été victime également du même accident.

Ils ont reçu les soins que réclamait leur état.

A Saint-Saulve. — Un Valenciennois, M. Lelou, 50 ans, demeurant boulevard Saly, passait en face de l'école des garçons; pris d'un étourdissement, il tomba sur le sol, se blessant à la figure.

Il a reçu les soins de M. le docteur Carpentier.

A Denain. — Aux Forges, le garde magasin, M. Alfred Lenfant, 36 ans, indiqué le travail à ses ouvriers; tout à coup, il tomba comme une masse, tête première sur le sol, se blessant assez fortement au front. Il venait d'être frappé de congestion. Il a reçu des soins à son domicile.

L'assassinat d'une batelière A DUNKERQUE

Les obsèques de Mme Knockaert ont eu lieu mercredi matin. Une foule considérable s'était portée tout quai au bois où toutes les bélandres avaient leur pavillon de berne.

Des discours ont été prononcés au cimetière par le Maire de Dunkerque, un marinier et M. Wate vloot, au nom de la Chambre des Courtiers fluviaux.

M. Gaverl, juge d'instruction, a entendu dans l'après-midi plusieurs témoins, mais il n'a pas encore trouvé les assassins contre lesquels les preuves de culpabilité surgissent de toutes parts.

Arrestation d'un incendiaire A CAMBRAI

Mardi soir, on a conduit Vitté, 53 ans, journalier, de passage à Cambrai, venait au commissariat de police pour être logé pendant la nuit.

L'agent de planton le reconnut aussitôt pour un individu recherché, il y a 4 ans, à la suite de l'incendie d'une grange, à Villers-Guislain, grange qui appartenait à M. Vitté, un de ses cousins à un degré éloigné.

Au cours d'un interrogatoire, Vitté, qui était bonnet blanc pour le commissaire de police, déclara qu'il avait en effet jeté une poignée de paille sèche au bouchon de paille avec lequel il avait allumé sa pipe; une grange contiguë en fut ainsi mise feu et avait été consumée.

Hier matin, Vitté s'est montré moins affirmatif et s'est rétracté, disant qu'il avait jeté son bouchon de paille enflammé sans mauvaise intention.

Le commissaire ayant constaté que Vitté n'avait pas travaillé depuis longtemps déjà, il l'a déféré à parquet pour vagabondage, signalant ses aveux au sujet de l'incendie.

ASSASSINÉE PAR SON MARI à Vendresse

Fovet Florimond a assassiné sa femme en la frappant à la tête avec un instrument tranchant, puis il transporta le corps de la malheureuse dans la cave de sa maison à Vendresse (Aisne).

M. Fovet fils, domestique à Chamouille, jeune conscrit de la classe 1904, vint dimanche à la mairie de Vendresse pour s'y faire inscrire. Ne voyant pas sa mère, il demanda où elle était, et le misérable père lui répondit qu'elle était partie en voyage pour aller voir un parent. Le lendemain lundi, Fovet fils descendit à la cave chercher à manger pour sa chèvre, et trouva le corps de sa mère affreusement mutilé.

Fou de douleur, il courut appeler des voisins qui vinrent constater le forfait. Le maire de la commune, informé, télégraphia au parquet et à la gendarmerie.

Quant au meurtrier, on l'a vu boire aux auberges de Vendresse le dimanche et le lundi et il vient seulement d'être arrêté à Beaulne.

Le Crime d'Erre

Irresponsabilité du meurtrier

On a gardé souvenir du crime commis à Erre le 3 septembre dernier par un sieur Jules Vaille, ancien mineur, qui, dans un accès de jalousie, avait tué sa femme à coups de hache.

Après son arrestation Vaille avait été transféré à l'asile d'Armentières pour être soumis à l'examen du docteur de l'établissement. Ce praticien vient de déposer un rapport concluant à l'irresponsabilité du malheureux.

CARNET DU LECTEUR

DEUIL

A Hautmont. — M. J. Couvreur, le sympathique secrétaire de la mairie, vient d'avoir la douleur de perdre une petite fille âgée de 7 mois.

Nous lui présentons, ainsi qu'à sa famille, nos sympathiques condoléances.

FIANÇAILLES

A Douai. — Nous apprenons les fiancailles de Mlle Henriette Delcroix, fille de M. Fidélis Delcroix, négociant à Douai, et de Mlle Marie Delcroix, avec M. Pierre Davaine, fils de M. Davaine, propriétaire à Hendecourt.

— On annonce le prochain mariage de Mlle Marcelle Bisset, nièce du maire de Calais, et M. Georges Dickson, médecin-major au 27e d'artillerie à Douai.

Dernière Heure

Fermeture de la chasse

Paris, 28 décembre.

Vu l'avis des Préfets et des Conseils généraux, la date du dimanche 15 janvier a été fixée pour la clôture générale de la chasse à tir, chevreuils, lièvres et perdrix dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Le transport et la vente du gibier tué avant la clôture, seront tolérés jusqu'au mardi 17 janvier à midi. Ces espèces de gibier importés de l'étranger à destination des départements où la chasse n'est pas close, pourront traverser sous plombs de douanes les départements où la clôture aura été prononcée.

La mort de M. Syveton

Paris, 28 décembre.

Sur l'ordre du procureur général, on a opéré cet après-midi une perquisition au domicile de Mme Moilhan, 19, rue Chevert.

Cette perquisition a été ordonnée après accord avec le bâtonnier. Le résultat n'en est pas encore connu.

Nous croyons savoir que le docteur Barnay aurait insisté dans sa déposition sur les contradictions existant entre les différents récits de Mme Syveton et ceux du docteur Tholmer.

Chez Mme Moilhan

Ainsi qu'il a été dit, une perquisition a eu lieu cette après-midi, au domicile de maître Moilhan. Celui-ci interrogé, a déclaré que le bâtonnier de l'ordre des avocats et lui avaient vivement protesté en présence du procureur général et du procureur de la République.

M. Moilhan déclare que si ses adversaires ne veulent pas accepter le jury d'honneur qu'il leur propose, il les mènera devant la police correctionnelle.

La lettre de « Jean »

Au cours de son interrogatoire, le docteur Barnay a remis au juge une lettre signée : Jean.

Par cette lettre, le signataire lui apprend qu'il poursuivait depuis un certain temps Anna Spilmacker, la bonne de M. Syveton, et que celle-ci lui a déclaré que M. Syveton avait été assassiné.

LA CATASTROPHE de la ligne du Nord

Paris, 28 décembre.

La Compagnie du Nord a adressé au Préfet de police, une somme de mille francs en témoignage des services rendus par les sapeurs-pompiers et les gardiens de la paix, lors de la catastrophe.

Cette somme a été partagée par moitié entre la caisse de secours des pompiers et la caisse des services payés du 18e arrondissement.

Obsèques de M. Nyderlenden

Les obsèques de M. Nyderlenden, victime de l'accident de la gare du Nord ont eu lieu, ce matin. Le cortège funèbre composé de 500 personnes a quitté le pavillon mortuaire, 157, Faubourg-du-Temple, à midi.

Après la cérémonie, à l'église Saint-Joseph, l'inhumation a eu lieu au cimetière de Pantin.

LA VIE POLITIQUE

Une interpellation

Paris, 28 décembre.

M. Couyba, député de la Haute-Saône, vient de déposer une demande d'interpellation au ministre des travaux publics sur les mesures qu'il a prises et qu'il compte prendre pour assurer la communication entre cette partie de mer du Nord et des régions du Nord et de l'Est de la France avec le tunnel international du Simplon.

Le groupe de l'Union démocratique

Paris, 28 décembre.

Le groupe de l'Union démocratique qui, on le sait, est représenté au bureau par un vice-président, M. Ribaucourt, et un secrétaire, a décidé en raison de son importance numérique, de revendiquer un second siège de secrétaire. En conséquence, il a décidé de poser la candidature de MM. Emile Cères et Georges Graux.

Les producteurs de tabac

Agen, 28 décembre.

Le Conseil général de Tarn-et-Garonne, réuni en session extraordinaire, a émis le vœu de la création, dans la prochaine loi des finances, d'une caisse nationale d'assurance pour les départements producteurs de tabac.

LA QUESTION MAROCAINE

Tanger, 28 décembre.

Des maraudeurs viennent de piller, dans les environs, un jardin appartenant à un résident anglais. Un domestique espagnol qui essayait de défendre la propriété, a été tué.

A l'Officiel

Le douzième provisoire

Paris, 28 décembre.

L'*Officiel* publie ce matin une loi portant :

1° Ouverture sur l'exercice 1905 des crédits provisoires applicables au mois de janvier 1905 et montant à 561.960.202 fr.

2° Autorisation de percevoir pendant le même mois des impôts des revenus publics.

M. Nisard

L'Officiel publie aussi un décret aux termes duquel, M. Nisard, ambassadeur de la République près du Saint-Siège, est élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Il est admis sur sa demande à faire valoir ses droits à une pension de retraite à dater du 1er janvier.

Election législative

Un décret convoquant pour le 22 janvier 1905 le collège électoral de l'arrondissement d'Ajaccio, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Emmanuel Arène, élu sénateur.

Prorogation de surtaxe

Un décret portant prorogation de surtaxe à octroi de la Gorgue (Nord).

Fabrique de dynamite

Un décret autorisant un établissement d'une fabrique de dynamite sur le territoire de la commune de Billy-Berclau.

L'agitation politique en Russie

Moscou, 28 décembre.

A la séance d'hier des conseils provinciaux du gouvernement à Moscou, le public a été plus nombreux encore que la veille. A l'ouverture de la séance, le prince Rouvetzkai, maréchal de la noblesse, annonce qu'il a été ajouté au procès-verbal de la séance d'hier deux déclarations (l'une portant une signature, l'autre treize signatures), représentant les opinions dissidentes.

Il donne ensuite lecture d'une déclaration disant qu'à la suite des déclarations faites hier par le gouvernement à propos des conseils municipaux, les conseils ne disposent plus de garanties nécessaires à la continuation de leurs travaux et qu'en conséquence ils proposent l'interruption de la session. La proposition porte 311 signatures; sept voix seulement ne sont prononcées contre. La proposition est donc adoptée et les séances sont ajournées jusqu'à une date indéterminée.

St-Pétersbourg, 28 décembre.

Les libéraux de St-Pétersbourg ont donné hier soir un banquet qui a duré jusqu'à trois heures du matin. Cette réunion a revêtu un caractère très net de protestation contre la guerre russo-japonaise.

Mille personnes environ y assistaient, et on remarquait au milieu de l'élite intellectuelle des délégués des ouvriers, dans lequel des représentants des groupements socialistes qui ont pris part, aux aussi, à ce banquet.

Après plusieurs discours, une allocution enflammée a été prononcée par le directeur de l'Institut des mines.

Le conseiller municipal Dédrine propose de mettre aux voix une résolution en deux parties :

1° L'assemblée proteste contre la guerre russo-japonaise, qui a été engagée sans le consentement du peuple russe et qui entraînera, il faut s'y attendre, de graves troubles dans ses intérêts.

2. L'assemblée demande qu'on laisse le peuple se tirer lui-même de la grave situation présente par la libre élection de ses représentants.

Cette résolution a été votée à l'unanimité par les assistants qui portaient à leurs boutonnières des cocardes rouges et blanches, couleurs de paix et de liberté.

Cette réunion n'a été nullement inquiétée par la police.

LA GUERRE

AUTOUR DE MOUKDEN

Londres, 28 décembre.

De Rome au *Central News* :

Pour honorer les officiers étrangers accompagnant son armée, le maréchal Oyama leur a offert, à l'occasion de la Noël, un dîner d'apparat.

La fête a duré toute la nuit. Des salves d'artillerie en ont été tirées.

Chef de police assassiné

St-Pétersbourg, 28 décembre.

On annonce que le chef de la police du Caucase a été assassiné.

A PORT-ARTHUR

Tokio, 28 décembre.

Des renseignements digne de foi, montrent que le *Sevastopol* repose sur le bas fond, son avant est endommagé en deux endroits, sa timonie et son gouvernail sont aussi avariés.

Le bruit court que le général Stoessel et le général Stymoff auraient été blessés. Le premier à la suite d'une chute de cheval.

Tokio, 28 décembre.

Le ministère de la guerre publie une liste de 33 officiers tués et 56 blessés, sans doute à Port-Arthur. D'après le ministère de la marine, 9 officiers et 65 marins ont été tués en service spécial. On n'indique ni le temps, ni le lieu, ni les circonstances; il est probable qu'un croiseur a heurté une mine.

L'amiral Togo

Tokio, 28 décembre.

On attend aujourd'hui au port naval de Kure l'arrivée des amiraux Togo et Gallimura et d'autres officiers.

L'amiral Togo viendra probablement vendredi matin à Tokio. L'empereur le recevra, le félicitera et le remerciera. Comme c'est maintenant les fêtes du nouvel an, au Japon, ce voyage promet d'être une suite d'ovations.

Le budget japonais

Tokio, 28 décembre.

La Chambre des pairs a adopté aujourd'hui à l'unanimité le budget ordinaire de 1905, revisé et a approuvé le projet de loi sur les nouvelles taxes et autres mesures financières.

NOUVELLES DIVERSES

Assassinat d'un septuagénaire

Marseille, 28 décembre.

Un crime a été commis à la Valentine, dans la banlieue de Marseille. Une septuagénaire, la femme Rodel a été assassinée la nuit, tandis que son mari était à son travail. La malheureuse à laquelle on avait liguoté les lèvres, a été étouffée au moyen d'un tampon appliqué sur la bouche.

Les assassins se sont emparés d'un milier de francs et de quelques bijoux; mais ils n'ont pas touché aux actions nominatives. Il y a un noir, le chien des époux Rodel avait été empoisonné.

Suicide d'un prêtre

La Rochelle, 28 décembre.

L'abbé Félix Denis, âgé de trente-cinq ans, professeur à l'institution de Pons, s'est coupé la gorge avec un rasoir.

La question d'arbitrage

Tokio, 28 décembre.

Le Japon négocie avec les Etats-Unis la conclusion d'un traité d'arbitrage. Le baron Kurmura, ministre des affaires étrangères, a déclaré que son gouvernement acceptait l'invitation de l'Amérique. Le ministre du Japon à Washington a reçu pleins pouvoirs pour rédiger et signer le traité avec M. Hay.

L'escadre du Nord

Cherbourg, 28 décembre.

Le contre-torpilleur *Cassini*, dont les réparations sont terminées, a appareillé dans la soirée faisant route pour Brest, où il rejoindra l'escadre du Nord.

Les réformes en Chine

Tien-Tsin, 28 décembre.

Le vice-roi du Han-Ke a prononcé un discours à l'occasion de la fête de l'impératrice mère; il s'est adressé aux cadets des écoles militaires; il a fait appel au dévouement et à l'union de tous les Chinois et il a recommandé l'étude des langues et des sciences étrangères.

LES Funérailles de M. Testelin A HAUBOURDIN

Les obsèques de M. Auguste Testelin, adjoint au Maire d'Haubourdin, commandant honoraire des Sapeurs-Pompiers, ont été célébrées hier à dix heures du matin.

La cérémonie avait pris les proportions d'un véritable deuil public pour les concitoyens du défunt : la plupart des habitations sur tout le parcours que devait suivre le cortège funèbre étaient pavoisées du drapeau tricolore en berne cravaté de crêpe.

Vers neuf heures et demie, une foule énorme stationne devant la maison mortuaire, rue Sadi-Carnot, où d'instant en instant arrivent des délégations et de splendides couronnes. Un piquet du 16e bataillon de chasseurs à pied rend les honneurs dus au légionnaire.

Le cortège

A neuf heures trois quarts a lieu la levée du corps, pendant que la fanfare des pompiers joue un air impressionnant morceau : *Feuilles d'automne*.

Le cortège se forme dans l'ordre suivant : Les tambours et clairons des Sapeurs-Pompiers d'Haubourdin dont les roulements étouffés et des sonneries lentes accroissent l'émotion de la foule; l'Harmonie municipale d'Haubourdin, la Ligue Républicaine, la Société de gymnastique l'Union républicaine, les Carabiniers haubourdinois, la Société de secours mutuels Saint-Jean-Baptiste, une délégation des amicales de Carvin, les Anciens militaires de Terre et de Mer; la Société de Secours mutuels des employés de tramways, la Ligue Républicaine de Lœs, les délégations de pompiers d'Arras, d'Emquin, de Bethune, de Lillin, d'Armentières, les orphelins des Hospices, les enfants des écoles primaires, le drapeau, la fanfare des Sapeurs-Pompiers d'Haubourdin.

Le cercueil du commandant Testelin est traîné dans un fourgon des pompiers de Lille décoré de tentures tricolores, les lanternes allumées sous les voiles de crêpe.

De chaque côté de ce char funèbre dont les chevaux sont conduits par deux pompiers en casque, marchent MM. Auguste Potié, sénateur-maire; Lefèvre, représentant la délégation cantonale; Nyptens, représentant les mines de Carvin; les commandants Herlund, de Lille; Mahieu, de La Bassée, le capitaine Robert-Lefebvre de Rouen

Les pompiers d'Haubourdin, portant l'arme baissée, forment la haie.

Viennent ensuite le Conseil municipal d'Haubourdin, la Ligue républicaine d'Ennetières, les anciens officiers et soldats portant le drapeau du 48e mobiles dont M. Auguste Testelin fut capitaine adjudant-major; les délégations des pompiers d'Orléans, commandant Grison, vice-président de la Fédération (française); de Lille (chef de bataillon Druez, capitaines Druez, Boivin, Bernard, lieutenant Patyn); de Valenciennes (commandant Hourdequin, lieutenant Chevalier); d'Armentières (commandant Faille, lieutenant Crombez); de Roubaix; de Dunkerque (commandant Colas et capitaine Fichoux); de Seclin (commandant Hue, capitaine Dunier); de Malo-les-Bains (capitaine Locoutet); de Quesnoy-sur-Deûle (capitaine Pennesson); de Estaires (de Tourcoing; de Fromelles; de Boulogne; de Frelinghien; d'Halluin (capitaine Vanverschelde), de La Madeleine (capitaine Delobel), de Marly, de La Croix, de Lens, d'Escaudain, d'Anicho, d'Avesnes, de Saint-du-Nord, de St-Saulve, de Watten, de Creil (Oise), commandant Cazier, de Croteil (Seine), lieutenant Desbordes, les officiers des compagnies belges de Leuze, de Peruwelz, d'Ath, de Schaerbeek-les-Bruxelles, de Verviers, de Furnes, la délégation des employés et gardiens de la maison centrale.

Derrière le deuil conduit par le fils du défunt et son frère, docteur à Paris, suivait une foule considérable au milieu de laquelle nous avons reconnu MM. Boudenoot, sénateur; Dron, Debève, Bonte, Delaune, députés; Tribourdoux, conseiller général; docteur Grand, vice-président du Conseil de préfecture, représentant le Préfet; Solard, général gouverneur de Lille, et son officier d'ordonnance le capitaine Schnerb; le capitaine d'Hespel du 43e; Bonnarie, directeur départemental de l'enseignement; Connesson, inspecteur primaire; MM. Reygondaud et Pellarin, inspecteurs principaux du chemin de fer du Nord; Oscar Fanyau, maire d'Hellemmes; Georges Potié, maire de Lœs; Raoul Bonduel et Estagerie, adjoints; Blanquart, maire de Sequedin; Desumont, maire de Seclin; Lecomte, Samblenon, Flamant et Cordier, adjoints au maire de Tourcoing; Lestarquy, maire de Salomé; Denisel, ancien maire de La Bassée; Hocedez, adjoint au maire de Wattignies; Cousin-Devos, ancien maire d'Haubourdin; Foudot, commissaire spécial; Quesnon, juge de paix; docteur Thomas, Thobois, directeur d'Ennetières; Lamoinière, directeur de Sonies; Plouvier frères; Ledeu, de Seclin; Coutiaux, président des Sauveteurs; Charles Sander; Rigo-Dupel; Omer Bigo; Léon Duriez; Léon Poulle; Paul Assegnion, secrétaire général du *Progrès du Nord*; Tchuschiske, de la *Dépêche*; Chevalier, de l'*Echo du Nord*; Alphonse Serpaud, receveur de l'enregistrement; Jardel, directeur des Mines de Carvin; Louis Delaporte, ancien adjoint au maire de La Madeleine; Sourieux, directeur de la Maison Centrale; Tartarat, délégué cantonal; lieutenant Fontaine, du train; Brillon, sous-directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce; Comte des Fourcas; De Lauwereyns, avocat; Hector Simon, de Landas, etc.

Plus de cinquante couronnes figurant dans le cortège, toutes de grandes dimensions et ornées de rubans tricolores avec de longues inscriptions; les énumérer serait rédiger la liste des délégations, chacune d'elles ayant tenu à déposer ce poétique hommage sur la tombe du regretté camarade.

Au cimetière

Sur tout le parcours de la maison mortuaire à l'église et de l'église au cimetière, la foule recueillie se découvrait respectueusement au passage du cercueil.

Au cimetière, les nombreuses couronnes sont placées devant le caveau de la famille Testelin que gardent deux sapeurs l'arme au pied. Le cercueil est descendu dans un caveau provisoire et les discours commencent.

Discours de M. Auguste Potié

Très ému, faisant de visibles efforts pour raffermir sa voix qui tremble, M. Auguste Potié, sénateur-maire, prend la parole.

A l'heure des sanglots des parents et de nombreux amis du défunt, coupe les phrases du discours de M. Potié.

Je ne connais point dans la vie, de mission plus pénible, plus attristante que celle que je remplis aujourd'hui.

Il me faut, dans cette circonstance, dominer l'émotion qui m'étreint, refouler les larmes prêtes à jaillir, pour venir adresser un dernier hommage à mon ami Auguste Testelin.

C'est un spectacle certainement douloureux que celui qui, lorsque sans avertissement aucun, elle sait, elle emporte au plus bel épanouissement de la vie, en pleine santé, un homme jeune encore, un homme bon, utile, estimé de tous, n'est-ce pas plus terrifiante encore?

Elle a frappé ici, avec une implacable rage, et d'une façon si soudaine qu'elle a plongé dans le deuil, non-seulement sa famille, ses nombreux amis, mais la population tout entière de notre ville.

Il y a quelques jours à peine, Auguste Testelin était à nos côtés, défendant avec l'esprit d'à propos et la fraîcheur de son caractère, les intérêts communaux qui lui étaient confiés.

Quelle misère est la vie! Que de retours douloureux nous imposent bien souvent les lois de l'existence!

D'autres voix vous diront ce que fut Auguste Testelin, comme officier de Pompiers, commandant honoraire, comme délégué cantonal, comme président de l'Union des Corps de Sapeurs Pompiers du Nord de la France.

Je me contenterai de rendre hommage à l'ami fidèle, au soldat valeureux, au républicain avec lequel j'ai lutté depuis 25 ans, dans ce canton pour nos revendications démocratiques.

Testelin n'a pas attendu pour agir que la République fût triomphante et pût donner son appui à ceux qui voulaient bien la servir.

Il fut de ceux, au contraire, qui luttèrent pour notre cause, alors qu'il y avait danger à le faire.

Lorsque l'homme néfaste du 2 décembre eut disparu, lorsque la République sortit des ruines de l'Empire, Auguste Testelin fit partie de cette phalange de jeunes républicains qui, dans notre commune, entourèrent mon regretté père, défendirent avec lui les idées nouvelles et écrasèrent les coalitions monarchiques et cléricales qui détenaient le pouvoir.

Quelques années plus tard, en effet, en 1879, Auguste Testelin entrait au Conseil municipal.

Depuis cette époque, il n'a jamais cessé de lutter pour les idées républicaines auxquelles il était si sincèrement attaché.

Sa gaîté, son bon sens, la sûreté de son jugement, l'avaient fait apprécier de tous ses collègues et lui avaient acquis l'estime même de ses adversaires.

Aux dernières élections, par dévouement à la cause qu'il représentait, malgré l'intérêt et l'amitié qu'il portait aux Sapeurs-Pompiers d'Haubourdin, il donna sa démission de capitaine, pour remplir les fonctions d'adjoint.

Jamais le parti républicain ne s'est adressé vainement à lui.

Testelin était toujours sur la brèche, toujours disposé à marcher de l'avant, toujours prêt à se dévouer à ceux qui le sollicitaient.

Nous avons vu à l'œuvre, particulièrement au 16 mai et sous le boulangisme; nous pouvons dire de lui que sa vie entière fut une lutte incessante contre le despotisme et la réaction.

Son dévouement à la chose publique était de tous les instants, et lorsqu'il s'agissait de constituer des comités, d'organiser des conférences, de régler et de diriger l'action électorale dans des combats que les républicains de ce canton livraient aux partisans des régimes déchus, un doute sûr de rencontrer Auguste Testelin à la tête du mouvement.

Son action ne se bornait pas à la politique pure, elle s'étendait aussi au progrès, à l'instruction des masses, et c'est avec une ardente sympathie qu'il poursuivait le développement des écoles primaires.

Depuis sa fondation, la délégation cantonale depuis sa fondation, il en devint le Président, à la mort de notre regretté ami M. Pinteaux.

Auguste Testelin fut également un propagateur ardent des idées mutualistes; il suffit de citer que la Société de St-Jean-Baptiste dont il était le Trésorier, nous pouvons affirmer qu'au cours de nombreuses années, il a incarné cette solidarité humaine ne l'a laissé indifférent.

Testelin était un vaillant; il avait l'âme d'un soldat.

En 1870, quoique exempté du service militaire, il s'engagea au 5e bataillon de la garde mobile qui devint peu après le 48e régiment de marche.

Bientôt nommé sous-lieutenant, il se distingue à la bataille de Villers-Bretonneux le 27 novembre 1870; promu lieutenant quelques jours plus tard, il se conduisit en brave à Pont-Noyelles le 23 décembre 1870 où il obtint le grade de capitaine adjudant-major; il continua cette terrible campagne du Nord et assista aux batailles de Bapaume et de Bourg-Bourg.

Une conduite aussi noble méritait une marque de distinction : cette croix de la Légion d'honneur qu'il avait si bien méritée au cours, tout pas tout, après la campagne, il appartenait au gouvernement de la République de réparer l'oubli regrettable du gouvernement de l'Ordre moral.

Testelin, comme les héros des Républiques anciennes, aimait le métier des armes par caractère, par tempérament; que de fois m'a-t-il répété qu'il le considérait comme la plus noble entre tous, parce qu'il exige plus particulièrement le courage, qu'il force à l'abnégation et au sacrifice, parce qu'il est le métier de ceux qui aiment le pays le plus, c'est-à-dire la vie, parce qu'en lui fait l'existence belle et remplie, la mort rapide et sans douleur.

Testelin pouvait vivre tranquille au milieu des siens, mais l'esprit des sacrifices et du dévouement le possédait trop. Rien ne pouvait l'arrêter lorsque quelque chose impérieux en lui faisait vendredi ce voyage de Paris qui devait lui être fatal.

Un poète passant près de la tombe abandonnée d'un ami a pu dire : « L'herbe cache et la pluie efface. »

Nous ne pensons point que ce poète ait raison aujourd'hui.

L'homme qui, comme toi, mon cher Testelin, a pendant toute sa vie toujours rempli son devoir en défendant les humbles et les faibles, l'homme qui a combattu aussi vaillamment pour sa patrie que pour ses principes, celui-là ne verra jamais son souvenir effacer du cœur de ses concitoyens.

L'herbe ne saurait cacher la tombe aux générations futures, parce qu'elles ne peuvent qu'être reconnaissantes du bien que tu as fait, parce qu'elles croiront comme toi aux progrès incessants de la démocratie française, qu'elles considéreront comme premier devoir d'honneur la mémoire des pionniers de la pensée républicaine.

Puissent ces regrets être une consolation pour la famille si éprouvée, pour la compagne de ta vie, pour la fille que tu affectionnais tant, pour ton fils qui, nous en sommes assurés, continuera dans notre cité, l'œuvre que tu as si bien commencée. Que tous les tiens sachent que le nom qu'ils portent sera toujours aimé et respecté comme celui d'un homme de bien et d'un bon citoyen.

Mon cher Testelin, adieu!

Discours de M. Ishled

Le capitaine Ishled, des pompiers d'Haubourdin, s'avance au bord de la tombe et dit :

« Au nom des pompiers d'Haubourdin, j'apporte mon tribut de douleur à la dépouille du commandant honoraire, dépouille qu'Auguste Testelin fut adjoint au maire d'Haubourdin et commandant de cette compagnie.

« Il y fut spontanément nommé en raison de son activité, de son courage, de son sang-froid, de son dévouement et de son amour de la discipline.

« Il y fut successivement sous-lieutenant, lieutenant en raison de son activité, de son courage, de son sang-froid, de son dévouement et de son amour de la discipline, puis en qualité de capitaine adjudant-major du 48e régiment de marche, qui avait conquis sur le champ de bataille, pendant la guerre de 1870-71.

« Il n'était si honorablement conduit pendant cette courte mais pénible campagne, que les gens peut certifier que c'est là qu'il avait tout d'abord mérité la croix des braves et qui ne lui fut pas tant décernée qu'en vertu de la loi du 2 juillet, vu les qualités militaires de M. Testelin, M. Testelin terminée en s'écriant : Auguste Testelin, que la vie nous serve de modèle! Adieu! » au nom des officiers et des soldats de la chère compagnie!

Discours de M. Bonnarie

M. Bonnarie, directeur départemental de l'Enseignement primaire, prononce le discours suivant :

Messieurs,

J'apporte à la mémoire et aux restes de M. Testelin le salut des instituteurs et des institutrices, du Conseil départemental et du service de l'enseignement primaire du Nord.

Dans la catastrophe qui a semé, suivant les hasards d'une déplorable fatalité, des deuils si amers tout près de nous, la délégation cantonale d'Haubourdin a perdu son président. Le souvenir de Finteau, qui l'a présidé pendant de longues années, est singulièrement vivant, sa mort est là bien pour nous et voici que MM. les délégués du canton d'Haubourdin sont de nouveau assemblés autour du cercueil de leur président. Votre douleur est la nôtre, Messieurs les délégués, et je puis vous assurer que ce qui est chose de vos sentiments et de ma vie, vous rendra doublement bienveillant, libéralement bienfaisant.

La mission d'instituteur, c'est de la patriotisme qui est celle des délégués cantonaux était admirablement comprise et réalisée par lui. Il se tenait près de nos écoles, en toute utile occasion, et j'ai vu mon même combien le détail de la vie scolaire l'intéressait.

La cordiale bienvenue des maîtres et des écoliers eux-mêmes accueillait ses visites dans nos salles de classe, où sa visite était celle d'un véritable ami. Les transformations profondes qui ont été réalisées dans le service scolaire d'Haubourdin, qu'il a fait, ordre de toutes pièces, qui été demandées encouragées, suivies avec attention et compétence par M. Testelin. M. le sénateur Potié, qui exprimait tout à l'heure sa douleur d'une manière si émouvante, n'avait sans doute pas dans cette œuvre, comme en tant d'autres, de plus dévoué coopérateur.

La mort de M. Testelin a été douloureusement ressentie dans nos écoles : elles aussi, la cruelle surprise du sort qui enlève cet homme de bien à tant d'affections les met en deuil. Les instituteurs et les institutrices auraient regretté qu'aucune voix ne s'élevât auprès de cette tombe pour dire leurs sentiments à l'égard de leurs délégués cantonaux, avec qui ils sont en relations de sympathie, et à l'égard du président si aimé et si respecté de la délégation du canton d'Haubourdin.

M. Testelin ne se bornait pas à aimer dans leurs réunions. Désormais, dans maintes circonstances, j'en suis bien sûr, aux examens du certificat d'études, aux distributions de prix, dans les fêtes scolaires, nos maîtres et nos élèves auront un affectueux regret de longtemps, on ne s'habituera pas à son absence.

Le Conseil départemental de l'enseignement primaire, qui a la charge de désigner les délégués cantonaux et qui tient avec intérêt mêlé et bienfaisant leur concours, saura gré au salut à son vice-président d'avoir apporté à la tombe et aux amis de M. Testelin, l'expression de ses condoléances émues et de sa haute estime pour le président de la délégation cantonale d'Haubourdin.

Enfin, permettez-moi de dire, messieurs, aussi solennel qu'il convient, mes regrets personnels si profonds. La sympathie de M. Testelin à celle de la délégation qu'il présidait, ont été et restent pour moi un très précieux témoignage. Et, pour celui qui a pu avoir accompagné, dans la dernière demeure, une gratitude certaine d'avoir reporté sur moi quelque chose de ces sentiments pour l'œuvre du service de l'enseignement laïque et républicain.

Cher monsieur Testelin, avec un serrement de cœur, avec une vive reconnaissance pour le bien que vous avez fait à l'Instituteur et à l'école, avec le sentiment très amer de tout ce que nous perdons en vous perdant, je vous dis le dernier adieu.

Allocution de M. Oscar Petit

M. Oscar Petit, entouré des officiers survivants du 48e mobiles, MM. Decroix, Thery, Becquet et Wattier, du glorieux blessé de Villers-Bretonneux, M. Dorges, prononce les quelques paroles d'adieu que voici :

Au nom des officiers, sous officiers et soldats du 48e régiment de mobiles du Nord, je viens dire un dernier adieu au capitaine Testelin.

Au nom de ses amis, de ses collègues publiques et privées de l'excellent homme que nous accompagnons ici.

Je me bornerai donc, au nom de ces compagnons d'armes dont nous avons été, dans la campagne du Nord sous Faidherbe, à lui apporter le dernier témoignage de notre affectueuse sympathie.

Décoré de la Légion d'honneur, il y a quelques années seulement, Testelin était de ceux qui pouvaient porter avec fierté cette distinction, car il l'avait gagnée au péril de sa vie sur le champ de bataille de Villers-Bretonneux, de Pont-Noyelles, de Daour, de Béhagnie, Bapaume, de Vermand et enfin le 19 janvier 1871, à St-Quentin où la compagnie qu'il commandait fut décimée.

Ce fut un vaillant aux jours du danger, et c'est avec respect et une émotion profonde que je dis adieu au capitaine Testelin, au nom des officiers, sous-officiers et soldats du 48e régiment de mobiles du Nord.

Discours du commandant Mahieu

M. Mahieu, commandant inspecteur, parle au nom de la Fédération des pompiers du Nord et du Pas-de-Calais. Il rappelle que M. Auguste Testelin fut le fondateur de cette association, qu'il présida sans interruption, une amenité qui mettaient tout le monde d'accord.

Quand il fut nommé adjoint au maire d'Haubourdin, l'